

LES PRESTATIONS DU CE

Les Activités Sociales et Culturelles sont un élément important de la vie dans l'entreprise pour les salarié-es. Pour **Sud**, les « œuvres sociales » du CE doivent concourir à proposer des activités au personnel, à ses enfants et ouvrants droit dans un cadre équilibré.

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine

va voter Sud Matmut le 13 juin



En dehors des comptes ayant fait l'objet d'une polémique entre syndicats à laquelle **Sud** s'est bien gardé de se mêler faute d'avoir accès aux éléments utiles et donc d'être en mesure de juger des griefs exposés et des explications données, **à l'heure actuelle le Comité d'Entreprise vit et fonctionne dans une totale autarcie élu-es CE /Syndicats y ayant des représentants /Direction.**

Sud note que la Direction a fait en sorte qu'un voile pudique soit jeté sur les problèmes en cause de telle sorte qu'aucune explication approfondie ne doive être donnée.

Sud note cependant que sont proposées des prestations choisies par les seuls membres du Comité d'Entreprise, **sans concertation avec les salarié-es**, et globales de façon à générer le moins de travail possible au risque de passer à côté de la grande majorité du personnel.

SUD NE PROMET PAS DE MERVEILLES MAIS S'ENGAGE

- ✚ A simplifier au maximum les formalités administratives dans le respect des règles URSSAF.
- ✚ A mettre en œuvre une consultation de l'ensemble des salarié-es pour définir les attentes en matière de choix de prestations parce que **pour SUD, les activités sociales et culturelles du CE n'appartiennent pas aux élu-es, encore moins aux organisations syndicales et à leur publicité, il est à tous les salariés du Groupe, les élu-es sont là pour le gérer avec vos idées.**
- ✚ A mettre en œuvre des activités collectives décentralisées pour recréer du lien et de la convivialité entre les salarié-es : bibliothèques, arbres de Noël pour les enfants, voyages en groupe... comme il en existait avant le regroupement des CE voulu par la Direction.
- ✚ A mettre en œuvre des activités gratuites entièrement prises en charge par le CE en donnant la priorité aux plus bas salaires parce qu'actuellement il faut déjà avoir les moyens de payer un voyage, une salle de sport, une location de vacances pour que le CE verse une participation. Les salariés qui n'ont pas les moyens de partir en vacances ou de faire du sport n'ont rien.

ACTUELLEMENT, C'EST L'ARGENT QUI VA A L'ARGENT !

Pour Sud défendre la solidarité est essentielle à la cohésion sociale !

Et si la bonne idée c'était SUD ?

Votons
Sud!
Solidaires

Retrouvez tous nos tracts et beaucoup d'autres infos dans notre rubrique spéciale élections sur notre site internet : <http://solidairesmatmut.wifeo.com/elections-professionnelles-matmut-2016.php>